

ENST
46 rue Barrault
75 013 Paris

18 décembre 2006

Monsieur,

L'augmentation annuelle est un des moyens par lesquels le GET reconnaît l'accroissement individuel des compétences et le niveau d'engagement, tels qu'ils sont appréciés lors de l'entretien annuel.

L'augmentation qui m'a été attribuée en novembre 2006 ne me semble pas à la hauteur ni de mon engagement, ni de l'accroissement de mes compétences. Dans ces conditions, en application de l'instruction 08-99/GET, j'ai l'honneur de vous informer de ma décision de formuler un recours pour que cette augmentation soit réévaluée.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie à : N. Mane (DRH de l'ENST)